

MARITIMES

Tableau des Arrivées de Steamers. Columns: Date, Steamer, Arrivé à, De. Includes entries for 18 juin, 19 juin, 20 juin.

Tableau des Départs de Steamers. Columns: Date, Steamer, Part à, Pour. Includes entries for 19 juin, 20 juin, 21 juin.

N. B.—Le contrat continue à monter quarante-cinq minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE.—Pleine lune, vendredi, le 21 juin, à 9 h. 07 a. m.

Service des Signaux. Dimanche, 19 juin.

Pointe-aux-Pères.—Clair; vent ouest. Montant, à 8 h. a. m., une barque; à midi, un steamer; à 10 h. a. m., deux steamers.

Arrivées au port de Québec. 18 juin.—SS. Parisien, Ritchie, Liverpool.

19 juin.—SS. Victoria, Gray, Sydney, Carbray, Routh & Co., Montréal, charbon.

En destination de Québec. Sarah Alice, Déchéne, Barbades, 1er juin.

En destination de Montréal. Beatrice, McGough, Barbades, 7 juin.

En destination du Canada. Nantua, Butler, Liverpool, 17 juin.

Arrivées de Montréal. Bencroy (s), Appleton, Rotterdam, 18 juin.

En chargement. Juin 18.—Adelgunde, S34, Glasgow, W. et J. Sharples, anse Sillery.

Acquittés. Juin 18.—SS Numidien, Macnicol, Liverpool, Allans, Rae et Co.

Barque Aahine, Johansen, Bowling, Price Bros et Co.

—Kedron, Andersen, Liverpool, John Plantagenet, Thia, Greenock, Dobell, Beckett et Co.

Géollette Lizzie Lindsay, Howell, Gaspé, Nesbitt & Co.

VARIÉTÉS. Dans la rue: —Deux ans pour un pauvre aveugle, s'il vous plaît, mon bon monsieur.

An palais de justice: M. le président de la chambre correctionnelle voit s'installer au banc des prévenus un vieux cheval de retour qui est à sa huitième ou neuvième condamnation.

MAISON A VENDRE.—An faubourg de la Pointe-aux-Pères, petite maison située No 2, rue Ste-Madeleine, deux logements, à vendre à bonnes conditions.

RESIDENCE DE CAMPAGNE A LOUER POUR L'ÉTÉ.—Un magnifique bois de 70 a. m. Les dames s'y seront admises sur présentation d'une carte. Le locataire à 10 heures a. m. dans la même salle, distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire; publications dictées.

UNIVERSITÉ LAVAL.—La séance solennelle de collation des diplômes aura lieu mercredi, 22 juin, dans la salle des promotions, à 7 h. 00 m. Les dames s'y seront admises sur présentation d'une carte. Le locataire à 10 heures a. m. dans la même salle, distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire; publications dictées.

COLLEGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ASSEMBLÉE TRIENNALE.

AVIS. M. Jules D'Amour, de Lowell, Mass., est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour "L'ELECTEUR" et en percevoir le montant aux États-Unis.

CADEAUX !

ALLEZ CHEZ ALLAIRE Pour avoir un cadeau faites votre choix sur patrons de modes pour Dames, Enfants et Hommes.

NE OUBLIEZ PAS LE MAGASIN ALLAIRE 93 & 95 RUE ST-JEAN

LAURENT MOISAN SCULPTEUR

PHILIPPE TURCOTTE

M. Philippe Turcotte, 130, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, Québec.

MANTEAUX ET GILETS 600--BLOUSES--600

GENEREUX & LACHANCE

DEPARTEMENT DES MANTEAUX

GLOVER, FRY & Cie

HOTEL TADOUSAC

MAISON A VENDRE.—An faubourg de la Pointe-aux-Pères, petite maison située No 2, rue Ste-Madeleine, deux logements, à vendre à bonnes conditions.

RESIDENCE DE CAMPAGNE A LOUER POUR L'ÉTÉ.—Un magnifique bois de 70 a. m. Les dames s'y seront admises sur présentation d'une carte. Le locataire à 10 heures a. m. dans la même salle, distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire; publications dictées.

UNIVERSITÉ LAVAL.—La séance solennelle de collation des diplômes aura lieu mercredi, 22 juin, dans la salle des promotions, à 7 h. 00 m. Les dames s'y seront admises sur présentation d'une carte. Le locataire à 10 heures a. m. dans la même salle, distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire; publications dictées.

COLLEGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ASSEMBLÉE TRIENNALE.

AVIS. M. Jules D'Amour, de Lowell, Mass., est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour "L'ELECTEUR" et en percevoir le montant aux États-Unis.

JOS. HAMEL & CIE

Ont l'honneur d'annoncer au Public des Villes et des Campagnes. Qu'ils ont ouvert un magasin dans leur ancien établissement de la Rue Soule-le-fort No 58.

GRANDE RÉDUCTION SUR TAPISSERIES

NOUVELLES IMPORTATIONS

MAISONS POINTES DANS LES STYLES LES PLUS MODERNES

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

AVIS

Aux charretiers, commerçants et autres, ainsi qu'à ceux qui gardent des chiens.

COMITE DE POLICE

DR BOISSEAU

ALIEZ acheter vos Théés et Cafés

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

ATTENTION

Pour la Grippe ou pour mauvais Rhume. Sirop d'Epinette Sauvage.

BAUME DIVIN

DR BOISSEAU

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

ATTENTION

Pour la Grippe ou pour mauvais Rhume. Sirop d'Epinette Sauvage.

BAUME DIVIN

DR BOISSEAU

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

ATTENTION

Pour la Grippe ou pour mauvais Rhume. Sirop d'Epinette Sauvage.

BAUME DIVIN

DR BOISSEAU

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

AVIS PUBLIC

M. ISIDORE PERRON

EDITION DU SOIR

LUNDI, 20 JUIN 1892.

L'HONORABLE G. DUHAMEL

La triste nouvelle de la mort de l'honorable Georges Duhamel, annoncée par les journaux du matin, n'est pas confirmée.

Le bill des taxes

Le gouvernement a présenté sa loi de taxe directe sous forme de diverses mesures, au nombre de six :

Rétablissement de la taxe sur les municipalités pour l'entretien des aliénés, qu'avait abolie le gouvernement Mercier ;

Création d'une taxe analogue pour les écoles de Réforme ;

Taxe sur les successions et mutations de propriété, \$15 de timbres par \$1000 ;

Taxe sur tous les genres de commerce et d'industrie, sur le tabac etc. ;

Augmentation des licences sur les spiritueux, taxe sur les colporteurs etc. ;

Taxe de 2 1/2 p. c. sur le salaire de tous les employés civils ayant plus de \$400, et sur les hommes de profession, \$5 à Québec et Montréal, \$4 dans les villes, \$2 dans les comtés.

Nous avons publié samedi le texte des trois principales mesures. Nous désirons faire remarquer au lecteur que c'est le texte officiel que nous avons donné, et qu'on fera bien de le conserver précieusement, car ce sont des documents qu'on pourra se procurer difficilement, les journaux conservateurs en général ne les publiant pas.

Plusieurs lecteurs préféreraient peut-être nous voir consacrer moins d'espace à la politique. Nous leur demandons de prendre patience la session de la Législature tire à sa fin, et nous pourrions ensuite varier davantage le choix de nos matières, et faire un journal pour tous les goûts.

Les élections générales, au Manitoba, sont fixées au 22 juillet.

Qu'on se souvienne des boissons glacées pendant les fortes chaleurs.

L'exposition des fruits canadiens à Chicago sera remarquable.

Après avoir trouvé le remède contre la rage, M. Pasteur nous donne les moyens de guérir l'épilepsie ? Il serait imprudent de se livrer dès aujourd'hui à de trop grandes espérances, mais il se passe en ce moment à l'institut de la rue Dutot, un fait qui va provoquer une singulière émotion dans le monde scientifique.

Un enfant de dix ans, Clément Bret, que sa mère a amené de l'Auvergne et a installé rue de Vaugirard. Depuis l'âge de deux ans, ce malheureux était sujet à des crises épileptiques qui, au cours de ces derniers mois, étaient devenues quotidiennes, tout en restant d'une violence extraordinaire.

Les premiers effets du traitement sont des plus satisfaisants.

Les petits colporteurs qui vont par les campagnes vendre des aiguilles et d'autres menus objets, auront dorénavant à payer \$100 pour leur licence.

Souvent ils ne font pas pour \$100 d'affaires. La nouvelle taxe les extermine du coup. — Je comprends cette persécution, disait ce matin un lousteur ; c'est que ces pauvres gens sont des merciers !

Nous regrettons d'apprendre que le révérend M. Tanguay, ancien curé de St-Paul du Buto, est gravement malade. C'est son père M. Georges Tanguay, ancien inspecteur d'écoles à St-Gervais.

En effet, lorsque le bill de M. L. P. Pelletier fut soumis au Conseil, l'honorable M. DeBoucherville, — le papa politique de M. Pelletier, — proposa un amendement, évidemment suggéré par le secrétaire de la Province, à l'effet de défranchiser ces braves compatriotes que le tarif protecteur a chassés du pays.

Cet amendement a provoqué un débat très intéressant. L'honorable M. Starnes, le vaillant chef de l'opposition, l'a combattu avec une grande vigueur. Mais celui qui lui a donné le coup de grâce, c'est l'honorable Horace Archambault.

Il a prononcé dans cette circonstance l'un des plus beaux discours que l'on ait entendus depuis longtemps dans notre législature provinciale. On connaît le beau talent de l'honorable M. Archambault ; qu'il nous suffise de dire qu'il a fait en faveur des droits politiques des Canadiens-français qui sont aux Etats-Unis, l'un des plus éloquents plaidoyers de sa vie.

MM. De Boucherville et L. P. Pelletier proposant de défranchiser leurs propres compatriotes ! Peut-on imaginer quelque chose de plus révoltant ?

Actualités

L'Electeur donnera demain un grand croquis du site de l'hôtel Châteaun-Frontenac.

Foule énorme sur la Terrasse, samedi soir, pour jouir du concert donné par la fanfare de la Batterie.

C'est l'impression générale en ville que la procession a été plus grande, plus nombreuse, plus imposante hier que jamais auparavant.

Les premières paroles de s'échangeant nos amis, ce matin, sur la rue, au Palais, dans les clubs, se sont : "Pauvre Duhamel ! Il avait un cœur, un dévouement, tout grand pour sa force physique ; c'est la politique qui l'a tué."

L'honorable M. Blake arrivera à Québec demain matin, par le bateau de Montréal. Il continuera de suite à la Malbaie par le bateau du Saguenay avec sa famille.

L'ancien chef libéral accepte, croyons-nous, l'offre du parti irlandais et partira incessamment pour l'Irlande.

Tous les délégués à la grande convention démocratique qui doit avoir lieu mercredi sont déjà rendus à Chicago.

Comme M. L. G. Desjardins, député de l'Islet, a dans son portefeuille sa nomination de greffier de la chambre, on croit-il pas qu'il serait plus décent pour lui de suspendre ses élocutions politiques ?

Ne croit-il pas que sa conduite d'aujourd'hui est de nature à faire douter de son impartialité lorsqu'il entrera en office dans quelques jours ?

Duhamel meurt pauvre, disait aujourd'hui un bien, cela ne prouve-t-il pas qu'il a été extravagant ou mauvais administrateur ? Il eût dû pouvoir mettre de l'argent de côté sur son traitement de \$1,000.

Duhamel extravagant ! mais notre pauvre ami, bien qu'il fût à la tête d'une grande famille, ne dépensait pas la moitié de son traitement. Tout a passé dans ses élections, en souscriptions de tous genres que lui imposait sa position de ministre.

De pareils spectacles sont bien de nature à inspirer l'égoïsme aux hommes publics.

On a continué, ce matin, en cour de police les poursuites du gouvernement contre M. Mercier.

Samedi était le 23ième anniversaire de l'arrivée de Mgr Laval en Canada.

Une compagnie puissante se propose de construire une ville de deux milles au nord de Madison, Etats-Unis, sur le plan de Pullman, dans l'Illinois.

Déjà le comité de l'Exposition de Chicago commence à tirer un revenu appréciable des curieux qui vont visiter les chantiers. Dans un seul jour, l'on a compté plus de 14,000 visiteurs.

Que coûtera l'éclairage de l'Exposition de Chicago ? \$339,000 pour les 92,622 lampes à incandescence et les 16 bougies fournies par George Westinghouse, jr., plus \$20 pièce pour \$5,000 lampes à arc et 2,000 bougies.

On s'occupe de ce temps-ci en Norvège à réunir par souscriptions les fonds nécessaires à la reconstruction du Viking, le premier vaisseau qui ait traversé l'Atlantique, que l'on se propose d'envoyer à l'Exposition de Chicago.

Quoique ce soit une chose des plus hasardeuses, l'on veut donner à ce navire un équipage choisi parmi les meilleurs marins de Norvège, et le faire faire la traversée de l'Atlantique. Lorsque durant l'Exposition le pavillon norvégien flottera au grand mat de ce navire, tout auprès de la caravelle de Christophe Colomb, ce sera là une manifestation évidente de l'esprit d'entreprise et de l'impétuosité des hommes de mer du Nord, tant au temps passé qu'à l'époque actuelle.

Plusieurs lecteurs préféreraient peut-être nous voir consacrer moins d'espace à la politique. Nous leur demandons de prendre patience la session de la Législature tire à sa fin, et nous pourrions ensuite varier davantage le choix de nos matières, et faire un journal pour tous les goûts.

Les élections générales, au Manitoba, sont fixées au 22 juillet.

Qu'on se souvienne des boissons glacées pendant les fortes chaleurs.

L'exposition des fruits canadiens à Chicago sera remarquable.

Après avoir trouvé le remède contre la rage, M. Pasteur nous donne les moyens de guérir l'épilepsie ? Il serait imprudent de se livrer dès aujourd'hui à de trop grandes espérances, mais il se passe en ce moment à l'institut de la rue Dutot, un fait qui va provoquer une singulière émotion dans le monde scientifique.

Un enfant de dix ans, Clément Bret, que sa mère a amené de l'Auvergne et a installé rue de Vaugirard. Depuis l'âge de deux ans, ce malheureux était sujet à des crises épileptiques qui, au cours de ces derniers mois, étaient devenues quotidiennes, tout en restant d'une violence extraordinaire.

Les premiers effets du traitement sont des plus satisfaisants.

Les petits colporteurs qui vont par les campagnes vendre des aiguilles et d'autres menus objets, auront dorénavant à payer \$100 pour leur licence.

Souvent ils ne font pas pour \$100 d'affaires. La nouvelle taxe les extermine du coup. — Je comprends cette persécution, disait ce matin un lousteur ; c'est que ces pauvres gens sont des merciers !

Nous regrettons d'apprendre que le révérend M. Tanguay, ancien curé de St-Paul du Buto, est gravement malade. C'est son père M. Georges Tanguay, ancien inspecteur d'écoles à St-Gervais.

En effet, lorsque le bill de M. L. P. Pelletier fut soumis au Conseil, l'honorable M. DeBoucherville, — le papa politique de M. Pelletier, — proposa un amendement, évidemment suggéré par le secrétaire de la Province, à l'effet de défranchiser ces braves compatriotes que le tarif protecteur a chassés du pays.

Cet amendement a provoqué un débat très intéressant. L'honorable M. Starnes, le vaillant chef de l'opposition, l'a combattu avec une grande vigueur. Mais celui qui lui a donné le coup de grâce, c'est l'honorable Horace Archambault.

Il a prononcé dans cette circonstance l'un des plus beaux discours que l'on ait entendus depuis longtemps dans notre législature provinciale. On connaît le beau talent de l'honorable M. Archambault ; qu'il nous suffise de dire qu'il a fait en faveur des droits politiques des Canadiens-français qui sont aux Etats-Unis, l'un des plus éloquents plaidoyers de sa vie.

MM. De Boucherville et L. P. Pelletier proposant de défranchiser leurs propres compatriotes ! Peut-on imaginer quelque chose de plus révoltant ?

Actualités

L'Electeur donnera demain un grand croquis du site de l'hôtel Châteaun-Frontenac.

Foule énorme sur la Terrasse, samedi soir, pour jouir du concert donné par la fanfare de la Batterie.

C'est l'impression générale en ville que la procession a été plus grande, plus nombreuse, plus imposante hier que jamais auparavant.

Les premières paroles de s'échangeant nos amis, ce matin, sur la rue, au Palais, dans les clubs, se sont : "Pauvre Duhamel ! Il avait un cœur, un dévouement, tout grand pour sa force physique ; c'est la politique qui l'a tué."

L'honorable M. Blake arrivera à Québec demain matin, par le bateau de Montréal. Il continuera de suite à la Malbaie par le bateau du Saguenay avec sa famille.

L'ancien chef libéral accepte, croyons-nous, l'offre du parti irlandais et partira incessamment pour l'Irlande.

Tous les délégués à la grande convention démocratique qui doit avoir lieu mercredi sont déjà rendus à Chicago.

d'exploitation, qui avaient été abolis par la loi de l'honorable M. Duhamel.

Cette clause de la loi est calquée sur la loi d'Ontario, qui peut être excellente, mais qui n'a pas encore été mise à l'épreuve.

30 Changements peu importants, dans le mode d'octroi des permis de recherches et d'exploitation.

A 2 heures, quand la séance a été levée, l'honorable M. Flynn parlait encore.

AU TARA-HALL

Troisième semaine

La compagnie Frost and Fanshawe se rendant au désir du public a décidé de donner une troisième semaine de représentations. Mais ce sera positivement la dernière, car la compagnie a des engagements qui l'obligent à partir pour Halifax.

Ce soir, elle donnera pour la dernière fois le grand drame pittoresque : "An American Beauty."

A la matinée samedi après-midi, il y avait foule, et Last in a great city a été très goûté.

Le soir, la même pièce étonnante a été répétée devant un auditoire nombreux et choisi.

Quelques splendides bouquets de fleur ont été jetés sur la scène par des admirateurs des actrices, Misses Herrington et Harrison, et Misses Mabel May et Laubella Ingalls.

Cette semaine, il y aura matinée jeudi et samedi.

Changement de programme tous les soirs.

Dernières Dépêches

Nouvelles de Montréal

PAS DE PROCESSION A MONTREAL

UN AVOCAT EN PRISON

Ce que l'on pense des nouvelles taxes à Montréal.

Le gouvernement de Boucherville veut accaparer le contrôle des licences

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 20 juin.—La Presse dit que les nouvelles taxes ont causé toute une sensation dans le monde commercial.

—Samedi Son Honneur le recorder a condamné M. E. Desrosiers, avocat, à 6 heures de prison et un mois de suspension pour mépris de cour.

—Le Witness dénonce le bill des taxes.

—Le Star jette le cri d'alarme parce que le gouvernement songerait à donner le contrôle de toutes les licences au chef de police Hughes et à un juge de la Cour Supérieure.

—Il n'y a pas eu de procession ici hier, à cause du mauvais temps.

—M. Fortier, le grand manufacturier de cigares, est enchanté des nouvelles taxes. Je vais avoir, dit-il, \$500 à payer, il est vrai, mais j'ai les moyens de les payer, tandis que mille multitude d'autres petits manufacturiers qui ne pourront supporter la taxe vont être obligés de fermer et je serai ainsi débarrassé de toute concurrence.

Terrible accident sur le Grand-Tronc

Train déraillé—Morts d'hommes

Sherbrooke, 20 juin.—Le train du Grand-Tronc venant d'Island Point et dû à 8 h. ce matin a déraillé à Hillhurst, comté de Compton. Le char aux bagages et l'engin No 44 ont culbuté à bas d'un terrassement élevé. Cause de l'accident : talus miné par l'eau.

Le mécanicien John Donaldson de Island Point, et le chauffeur Donald, ont été tués du coup. On dit aussi qu'un sercraffier et un passager ont aussi été tués.

Un train de secours est parti d'ici à 9 h. pour le lieu de l'accident, à 1 heure de marche d'ici.

ECHOS D'OTTAWA

UNE MORT AFFREUSE

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 20 juin.—Un terrible accident est arrivé à l'hôtel Russell, durant la nuit de vendredi. Un jeune homme de 17 ans, fils de M. James Williams, de la rue O'Connor, a trouvé la mort dans de tristes circonstances.

Il était parti de 2 h. 30 samedi matin, lorsque les pensionnaires du deuxième étage furent éveillés par des cris affreux ; Madame Saint-Onge Chapeau fut la première à se lever et s'aperçut que le jeune McWilliams venait d'être étranglé entre l'élevateur et le plancher. L'alarme fut bientôt donnée et la maison de la rue St-Jacques, M. P. ayant examiné la victime constata que la vie était éteinte. Le Dr Shillington arriva quelques minutes après et déclara que la mort avait été causée par la strangulation.

M. St-Jacques fit aussitôt appeler le père de l'enfant et le coroner, un plume se refuse à décrire la douleur du malheureux père en apercevant le cadavre mutilé du seul fils qu'il avait.

Panique dans une église

Vienne, 18 juin.—On reçoit les détails d'une affaire qui aurait dû avoir des suites sérieuses, et qui s'est passée à Polgram, en Bohême.

L'église de l'endroit était remplie d'une foule extraordinaire de pèlerins, au nombre de trois mille, dit-on. Tout à coup, un cri retentit : "La foudre a frappé l'église !" Une panique s'empara de la foule. Elle s'imaginait que l'éclair est en feu ou qu'il va s'élever. Le seul moyen d'échapper au danger est de sortir au plus vite.

siné en lui traperant le corps avec une barre de fer.

Quatre des meurtriers ont aussitôt gagné les bois ; les quatre autres sont revenus au camp comme si de rien n'était. Mais déjà on y avait appris la mort tragique de Nelson, et les soixante ouvriers américains qui se trouvaient dans le camp avaient juré de venger le contre-maître. Des que les Italiens ont paru, les Américains se sont précipités sur eux, et en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, ils les ont pendus aux quatre au même arbre en présence des autres Italiens, qui malgré leur supériorité numérique, n'ont même pas essayé de défendre leurs compatriotes. Cette nouvelle et tragique application de la loi de Lynch va-t-elle soulever entre les Etats-Unis et l'Italie un incident diplomatique comme celui qui a suivi l'affaire de la Nouvelle-Orléans ?

Les congrégations irlandaises.

Les Dames de la Sainte-Famille.

Les enfants de la Haute-Ville avec les enfants qui ont fait leur première communion.

Les orphelins, orphelines et pensionnaires de l'Institution des Sœurs de la Charité.

Les Forestiers catholiques, cour Frontenac.

Les élèves du Séminaire avec leur fanfare.

Le chœur, six chœurs en chape douze prêtres en chasuble et douze diacres en dalmatiques.

Il y avait deux reposoirs, peut être les plus beaux de la procession, les prêtres de la chapelle du couvent des Ursulines et de la congrégation des Jésuites, dont l'intérieur était toute ornée de feuillages et de banderoles et resplendissait de lumières.

A Saint-Jean-Baptiste

A Saint-Jean le parcours de la procession a été plus court que les années passées ; M. le curé a cause de son grand âge, n'aurait pu supporter la fatigue d'une longue marche.

Nous avons déjà donné l'itinéraire et l'ordre de la procession.

Il n'y avait pas d'arc de triomphe dans aucune des rues.

En revanche, pavillons, drapeaux, verdure partout, et un très joli reposoir chez M. Charles Dolbec, rue Latourcelle.

La grand'messe a été dite par M. Eutrope Langlois, et M. le curé Plamondon, comme nous venons de le dire a porté le Saint-Sacrement, assisté des RR. MM. Denis Garneau, Eutrope Langlois, diacre et sous-diacre.

Les porteurs du dais étaient MM. H. Verret, P. Bussières, Simon Marcotte, Th. Pampalon, F. Delisle, J. Garneau, Samuel Bussières et J. R. Cloutier, marguilliers en charge et anciens marguilliers.

A Saint-Roch

Comme toujours aux grands jours de fêtes religieuses ou nationales, Saint-Roch avait revêtu sa toilette de gala.

Les enfants de la paroisse, les enfants des Sœurs, les enfants de la Sœur Communion.

La Société du St-Cœur.

Les Artistes.

La Société bienveillante.

La Société St-Jean-Baptiste.

L'Union St-Joseph.

Les Cérémonies.

La fanfare de la Musique.

Les chanteurs de la Congrégation.

Les chœurs de St-Roch.

Le chœur.

Les dais, les marguilliers.

M. le curé Bélanger portait le Très-Saint-Sacrement.

Des milliers et des milliers de visiteurs ont rempli les rues de Saint-Roch tout l'après-midi, et tous s'accordent à dire que comme toujours la fête était des plus belles et les plus riches décorations.

A Saint-Sauveur

Dans cette paroisse les démonstrations religieuses revêtent toujours un caractère tout particulier de grandeur.

Le jour de la fête, l'animation vraiment digne de louange, chacun s'efforce de mieux, suivant ses moyens, pour rehausser l'éclat de la fête et orner dignement les rues par où le Très-Saint-Sacrement devait passer ; pas une maison qui n'eût son pavillon, et des deux côtés de la route des images pieuses et ses suspentes aux balises sur tout le parcours.

Les rues étaient pavées à en obstruer la lumière du jour.

Le défilé de la procession a été vraiment grandiose ; la moitié de la population y a pris part et l'autre moitié bordait les rues par où elle passait.

La procession est sortie de l'église par la rue Boissieu, a continué par la rue Victoria qu'elle a suivie jusqu'à la rue Napoléon, elle s'est dirigée ensuite vers l'ouest jusqu'à la rue Saint-Sauveur, a tourné à la rue Bagot, qu'elle a parcourue jusqu'à la rue Saint-Louis, a remonté celle-ci jusqu'à la rue Franklin, puis a défilé par cette dernière rue jusqu'à la rue Victoria par laquelle elle s'est rendue à l'église.

En tête de la procession, la croix et les acolytes, puis :

Les enfants de Marie avec bannières et insignes,—directeur le révérend Père Valiquette ;

formé de deux échelles appuyées l'une sur l'autre, et parées de boyaux brillants de blancheur et d'extincteurs.

Les deux autres, l'un rue Saint-Louis, et l'autre rue Sainte-Ursule, dont nous avons déjà parlé, étaient aussi très jolies.

A la grand'messe M. Simard a officié au 6446 de la procession, très imposant, et a donné comme suit :

En avant la riche bannière de la paroisse. Venait ensuite l'Académie des Frères avec tous les élèves de deux rangées.

Les congrégations irlandaises.

Les Dames de la Sainte-Famille.

Les enfants de la Haute-Ville avec les enfants qui ont fait leur première communion.

Les orphelins, orphelines et pensionnaires de l'Institution des Sœurs de la Charité.

Les Forestiers catholiques, cour Frontenac.

Les élèves du Séminaire avec leur fanfare.

Le chœur, six chœurs en chape douze prêtres en chasuble et douze diacres en dalmatiques.

Il y avait deux reposoirs, peut être les plus beaux de la procession, les prêtres de la chapelle du couvent des Ursulines et de la congrégation des Jésuites, dont l'intérieur était toute ornée de feuillages et de banderoles et resplendissait de lumières.

A Saint-Jean-Baptiste

A Saint-Jean le parcours de la procession a été plus court que les années passées ; M. le curé a cause de son grand âge, n'aurait pu supporter la fatigue d'une longue marche.

Nous avons déjà donné l'itinéraire et l'ordre de la procession.

Il n'y avait pas d'arc de triomphe dans aucune des rues.

En revanche, pavillons, drapeaux, verdure partout, et un très joli reposoir chez M. Charles Dolbec, rue Latourcelle.

La grand'messe a été dite par M. Eutrope Langlois, et M. le curé Plamondon, comme nous venons de le dire a porté le Saint-Sacrement, assisté des RR. MM. Denis Garneau, Eutrope Langlois, diacre et sous-diacre.

Les porteurs du dais étaient MM. H. Verret, P. Bussières, Simon Marcotte, Th. Pampalon, F. Delisle, J. Garneau, Samuel Bussières et J. R. Cloutier, marguilliers en charge et anciens marguilliers.

A Saint-Roch

Comme toujours aux grands jours de fêtes religieuses ou nationales, Saint-Roch avait revêtu sa toilette de gala.

Les enfants de la paroisse, les enfants des Sœurs, les enfants de la Sœur Communion.

La Société du St-Cœur.

Les Artistes.

La Société bienveillante.

La Société St-Jean-Baptiste.

L'Union St-Joseph.

Les Cérémonies.

La fanfare de la Musique.

Les chanteurs de la Congrégation.

Les chœurs de St-Roch.

Le chœur.

Les dais, les marguilliers.

M. le curé Bélanger portait le Très-Saint-Sacrement.

Des milliers et des milliers de visiteurs ont rempli les rues de Saint-Roch tout l'après-midi, et tous s'accordent à dire que comme toujours la fête était des plus belles et les plus riches décorations.

A Saint-Sauveur

Dans cette paroisse les démonstrations religieuses revêtent toujours un caractère tout particulier de grandeur.

Le jour de la fête, l'animation vraiment digne de louange, chacun s'efforce de mieux, suivant ses moyens, pour rehausser l'éclat de la fête et orner dignement les rues par où le Très-Saint-Sacrement devait passer ; pas une maison qui n'eût son pavillon, et des deux côtés de la route des images pieuses et ses suspentes aux balises sur tout le parcours.

Les rues étaient pavées à en obstruer la lumière du jour.

Le défilé de la procession a été vraiment grandiose ; la moitié de la population y a pris part et l'autre moitié bordait les rues par où elle passait.

Ces reposoirs étaient admirablement bien décorés ; celui érigé par M. Joachim Pageot a été particulièrement remarquable.